



www.fnte.cgt.fr

28 AVRIL - 1^{ER} MAI
MOBILISONS NOUS



**Fédération nationale
des travailleurs de l'État**

263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01

Mail : trav-etat@cgt.fr

Loi travail El Khomri

28 AVRIL - 1^{ER} MAI

**2 nouveaux temps forts pour amplifier la
mobilisation**

ON LÂCHE RIEN !

Rien n'y fait. Ni la communication soutenue du gouvernement, ni l'intervention télévisée du chef de l'état ni le soutien d'une partie des organisations syndicales de salariés n'ont réussi à faire évoluer l'opinion de nos concitoyens sur le projet de loi travail. Plus de 70% des sondés émettent un avis négatif sur ce texte et sur sa pertinence pour faire baisser le chômage.

Les salariés l'ont bien compris, ce n'est pas en touchant aux droits existants, en donnant plus de latitudes aux employeurs pour flexibiliser, précariser, licencier que les entreprises recruteront en masse.

Le 3 mai prochain, la loi El Khomri sera débattue en séance plénière à l'Assemblée Nationale. La commission des Affaires sociales de l'Assemblée a validé voire même amplifié certaines mesures rétrogrades du projet.

Le point d'achoppement principal demeure la possibilité offerte au patronat de se doter d'accords d'entreprises moins favorables pour les salariés que le Code du travail. En résumé, à terme les salariés auraient des droits minimums différents suivant l'entreprise où ils travaillent. **Qui peut cautionner cela ?**

La FNTE Cgt avec ses syndicats et ses militants est totalement impliquée dans la mobilisation contre le projet de loi El Khomri qui risque d'impacter les salariés des entreprises de droit privé (Eurengo, DCNS, Nexter...) comme ceux des établissements publics du ministère de la Défense.

En effet, alors que la volonté de l'état depuis des années est de niveler, par le bas, les droits des salariés du public et du privé, **qui peut sérieusement croire que les mesures de ce texte ne seraient pas rapidement transférées dans le droit public ?**

**La FNTE CGT appelle l'ensemble des personnels actifs et
retraités à participer le 28 avril par la grève et les
manifestations aux initiatives décidées dans leur localité
contre la loi travail El Khomri.**

Notre fédération invite également les personnels à exprimer auprès de leur employeur, de leurs élus locaux leurs revendications spécifiques pour la défense de l'emploi, la sauvegarde des statuts des personnels et des établissements, les revalorisations salariales ...

**La FNTE CGT appelle également tous les salariés à
poursuivre la mobilisation le 1^{er} mai et à participer en famille
aux initiatives et manifestations dans leur commune.**

**RIEN N'EST JOUÉ, TOUT RESTE
POSSIBLE SI ENSEMBLE, TOUS
ENSEMBLE**

ON LÂCHE RIEN !